

Cinquième édition  
2017-10

---

---

**Textiles — Essais de solidité des  
coloris —**

**Partie B03:  
Solidité des coloris aux intempéries:  
Exposition en plein air**

iTech Standards  
Textiles — Tests for colour fastness —  
Part B03: Colour fastness to weathering: Outdoor exposure  
(<https://standards.itech.ai>)  
Document Preview

[ISO 105-B03:2017](#)

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/iso/d8340d1d-2faf-45d6-855a-23034edce895/iso-105-b03-2017>



Numéro de référence  
ISO 105-B03:2017(F)

© ISO 2017

**iTeh Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

[ISO 105-B03:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d8340d1d-2faf-45d6-855a-23034edce895/iso-105-b03-2017>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos.....</b>	<b>iv</b>
<b>1      Domaine d'application.....</b>	<b>1</b>
<b>2      Références normatives.....</b>	<b>1</b>
<b>3      Termes et définitions.....</b>	<b>1</b>
<b>4      Principe.....</b>	<b>1</b>
<b>5      Tissus de référence et appareillage.....</b>	<b>2</b>
5.1    Tissus de référence.....	2
5.2    Appareillage.....	2
<b>6      Éprouvettes.....</b>	<b>3</b>
<b>7      Mode opératoire.....</b>	<b>3</b>
7.1    Mode opératoire commun aux méthodes 1, 2 et 3.....	3
7.2    Méthode 1.....	3
7.3    Méthode 2.....	4
7.4    Méthode 3.....	4
7.5    Lavage.....	4
7.6    Montage pour évaluation.....	4
<b>8      Évaluation de la solidité aux intempéries.....</b>	<b>5</b>
<b>9      Rapport d'essai.....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe A (informatif) Informations générales sur la solidité des coloris à la lumière.....</b>	<b>6</b>

(<https://standards.iteh.ai>)

## Document Preview

[ISO 105-B03:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d8340d1d-2faf-45d6-855a-23034edce895/iso-105-b03-2017>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçus par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*.  
(https://standardsitehainan.com/standards/iso/d8340d1d-2faf-45d6-855a-23034edce895/iso-105-b03-2017)

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 105-B03:1994), dont elle constitue une révision mineure. Les changements par rapport à l'édition précédente sont les suivants.

- Conformément aux Directives ISO/IEC, Partie 2, 2016, l'[Article 3 Termes et définitions](#) a été ajouté et les articles suivants ont été renumérotés. D'autre part, «la présente partie de l'ISO 105» a été remplacé par «le présent document».
- En [4.1](#) (anciennement 3.1), «En même temps et au même endroit» a été remplacé par «En même temps et dans les mêmes conditions d'exposition».
- L'ISO 105-A01 et l'ISO 105-A02 étaient datées à [l'Article 2](#), mais pas aux endroits où elles étaient citées dans le texte car il n'était fait référence à aucun élément spécifique. L'année a été supprimée à [l'Article 2](#). (Pour information, l'ISO 105-A01:1994 a été révisée par l'ISO 105-A01:2010.)
- L'ISO 105-B01:1994 a été révisée par l'ISO 105-B01:2014. La date (2014) a été conservée à [l'Article 2](#) car des éléments spécifiques sont cités.
  - En [4.1](#) (anciennement 3.1), la référence à l'«ISO 105-B01:1994, 4.1.1» a été remplacée par son équivalent «ISO 105-B01:2014, 4.1.2».
  - En [6.4](#) (anciennement 6.3), la référence à l'«ISO 105-B01:1994, 6.1» a été remplacée par son équivalent «ISO 105-B01:2014, 6.1».

- Dans la note de bas de page de l'[Annexe A](#), la référence à l'«ISO 105-B01:1994, 4.1.1» a été remplacée par son équivalent «ISO 105-B01:2014, 4.1.2» et la référence à l'«ISO 105-B01:1994, 4.1.2» a été remplacée par son équivalent «ISO 105-B01:2014, 4.1.3».
- L'ISO 105-C01:1989 a été révisée par l'ISO 105-C10:2006. Le changement de numéro a été effectué à [l'Article 2](#) et en [7.5](#) (anciennement 6.5). À [l'Article 2](#), la date a été supprimée car aucune référence n'est faite à des éléments spécifiques.
- À [l'Article 9](#) (ancien Article 8), l'année de publication a été mise à jour par «ISO 105-B03:2017».

Une liste de toutes les parties de la série ISO 105 est disponible sur le site web de l'ISO.

## iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 105-B03:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/d8340d1d-2faf-45d6-855a-23034edce895/iso-105-b03-2017>

